

L'Association pour la Restauration de la Chapelle de Marimont, organise son assemblée Générale de notre association le **samedi 21 mars 2026 à 11h** à la salle des fêtes de Bourdonnay

Paiement des cotisations 2026 : 8 € /pers. 16 € pour un couple, SVP pour les adhérents ne pouvant venir à notre A.G, veuillez envoyer par courrier ou par virement votre cotisation, merci, *Paiement par chèque pour votre adhésion au nom ARC.M ou par virement bancaire.*

IBAN : FR76 1610 6000 0986 4489 9623 986 BIC : AGRIFRPP861

Adresse : Mr COLOMBERO Christian ARC.M 8 rue de Kutno 57260 DIEUZE

Pour ceux qui ne peuvent assister à cette A.G, chaque membre à jour de cotisation peut donner 1 pouvoir à un membre présent à l'A.G, mais SVP veuillez ne pas mentionner le nom de la personne qui aura votre pouvoir, le trésorier et le secrétaire feront le point avant la réunion.

Important : En 2016, nous avons obtenu la Reconnaissance d'Utilité Publique, **nous devons impérativement maintenir le chiffre de plus de 200 adhérents**, objectif que nous arrivons à maintenir depuis 2017. (Selon nos statuts (modifiés le 15 août 2017) le quorum est obtenu avec les personnes présentes et représentées)

Ordre du jour

- Rapport Moral
- Rapport d'activités
- Bilan financier du bilan 2025 + présentation du budget prévisionnel 2026
- Avis de nos 2 vérificateurs aux comptes.
- Perspectives 2026 et 2027
- Préparation de notre manifestation annuelle le **samedi 15 août 26** à la salle des fêtes de Bourdonnay. Ce jour-là : apéritif à proximité de la chapelle de Marimont.
- Divers.

L'A.G sera suivi d'un repas

(Apéro, bouchée à la reine, fromages & salade, glace et café) au tarif de **15 € /pers.**

Réservation pour le repas, au plus tard pour le **mardi 24 mars 12 hrs auprès de :**

Mr COLOMBERO Christian 06.72.08.43.11 bcolombe@orange.fr

Ou Mr FAUCONNIER Francis Dieuze, 06.31.40.21.62 ou ffauconnier@orange.fr

.....

Idem pour les pouvoirs (mêmes adresses que ci-dessus)

Bulletin d'inscription au repas :

Nom, Prénom :

Nombre de personnes :

Somme à régler :€

.....

Pouvoirs :

Je soussigné Mr,

Donne pouvoir pour l'assemblée générale de l'ARC.M de 2026 à

.....

Fait à

Signature (s)

.....

Pouvoirs :

Je soussignée Mme

Donne pouvoir pour l'assemblée générale de l'ARC.M de 2026 à

.....

Fait à

Signature (s)

A noter, le paiement de la cotisation et du repas ne doit pas être fait sur le même chèque.

Cordialement à vous COLOMBERO Christian Président de l'ARC.M